



Équipiers de première intervention – Manipuler les extincteurs et évacuer

En France, de nombreux incendies se déclarent chaque jour. Le nombre de victimes directes (décès, brûlés, intoxiqués par les fumées) reste heureusement relativement faible. En revanche, les conséquences socio-économiques tant directes (dégât matériel, perte de production...) qu'indirectes (perte de client, période de chômage technique, incertitude sur l'activité...) s'avèrent très élevées. La prise en compte du risque incendie et de sa prévention est fondamentale, d'autant plus que la destruction par le feu d'un établissement entraîne très souvent sa fermeture définitive. Deux entreprises sur trois ne se relèvent pas après un incendie majeur.

Source : Incendie sur le lieu de travail - INRS - Mise à jour le 12/10/2022

Quelle que soit l'activité de l'entreprise, l'ensemble du personnel doit être formé à :

- 1) donner l'alerte ;
- 2) utiliser les moyens de premier secours afin de pouvoir faire face à un début d'incendie, notamment manipulation des extincteurs ;
- 3) exécuter les différentes manœuvres nécessaires : mise en sécurité du poste de travail, évacuation totale ou différée si nécessaire...

Source : La formation au risque d'incendie : quelles obligations pour l'employeur ? - Focus juridique - INRS - Mise à jour le 15/12/2022.

Cette formation permet à l'employeur de remplir ses obligations de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (*articles L.4121-1 et L.4121-2 du code du travail*).

Durée : 3.50 heures (0.50 jour)

Limites d'effectif : 2 à 10 participants

Profils des apprenants

- Tout salarié peut devenir équipier de première intervention

Pré-requis

- Aucun pré-requis n'est exigé pour suivre la formation d'équipiers de première intervention

Modalités d'intervention

La formation se déroulera en présentielle intra-entreprise au sein des locaux de l'entreprise ou au sein de locaux mis à disposition par l'entreprise

TB PREV FORMATIONS

2 rue de l'Église

51170 Aubilly

Email : tony.berenguer@tbprevformations.fr

Tel : 06 13 15 50 24

www.tbprevformations.fr



Accessibilité

Pour optimiser la qualité de notre prise en charge, les personnes en situation de handicap sont invitées à nous en informer dès la prise de contact, en nous précisant la nature du handicap

Délais d'accès

4 semaines après la signature de la commande

Objectifs pédagogiques

- Savoir comment un feu apparait et se propage
- Donner l'alerte
- Intervenir efficacement selon les types de feux en utilisant le bon extincteur
- Favoriser l'évacuation des personnes et l'intervention des secours

Contenu de la formation

- La prévention des risques incendie
 - Quelle est la différence entre un feu et un incendie ?
 - Quelques statistiques des incendies
- Comprendre le feu
 - Les causes d'un incendie
 - Les modes de propagation d'un incendie
 - Le triangle du feu
 - Les fumées
- Les procédés d'extinction
 - Les consignes en cas d'incendie
 - Les classes de feu
 - Les extincteurs (eau, CO2, poudre,...)
- Manipuler les extincteurs
 - Les mesures de sécurité
 - Savoir utiliser le bon extincteur en fonction du type de feu (Feux de liquide, friteuse, gaz, poubelles, équipements électriques)
 - Mises en situation sur feux réels à l'aide d'un générateur de flammes à gaz, homologué, propre, sans fumées et sans dangers pour les stagiaires
- L'évacuation
 - Quelle est la différence entre évacuer et mettre en sécurité ?
 - Les consignes d'évacuation
 - Le point de rassemblement

TB PREV FORMATIONS

2 rue de l'Église

51170 Aubilly

Email : tony.berenguer@tbprevformations.fr

Tel : 06 13 15 50 24

www.tbprevformations.fr



Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur expert en prévention du risque d'incendie et de la sécurité au travail.

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés théoriques
- Mise en place de cas pratiques
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- Remise d'un aide-mémoire à chaque stagiaire

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questionnaire à choix multiples composé de 20 questions pour évaluer les connaissances
- Mises en situation pour évaluer les savoir-faire, réalisées sur feux réels à l'aide d'un générateur de flammes à gaz, homologué, propre, sans fumées et sans dangers pour les stagiaires

Modalités de certifications

Résultats attendus à l'issue de la formation

Les apprenants devront suivre la totalité de la formation.

Ils devront obtenir au moins 15 sur 20 à un questionnaire à choix multiples portant sur les connaissances vues en formation.

Ils devront également être capable de bien utiliser les extincteurs lors de l'exercice pratique.

Modalités d'obtention

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire

Détails sur la certification

Dans la mesure où les dispositions du Code du travail concernant la réalisation des essais et exercices ne sont pas très précises, l'INRS recommande :

- d'effectuer des exercices d'évacuation tous les 6 mois au minimum ;
- d'adapter le renouvellement des essais de manipulation des extincteurs, de 6 mois à 3 ans, en fonction des risques incendie de l'entreprise et en veillant à ce que tout nouvel embauché soit rapidement formé.

Source : *La formation au risque d'incendie : quelles obligations pour l'employeur ? - Focus juridique - INRS - Mise à jour le 15/12/2022.*

Mise à jour : 01/10/2023